

63^{iem} Congrès de la CSN



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

Devant une salle comble de près de 2000 personnes, la présidente de la CSN a ouvert, le dimanche 15 mai à 13 h, le 63^e Congrès de la CSN. Elle a profité de l'occasion



pour rendre hommage à Pierre Vadeboncoeur et à Michel Chartrand, décédés au cours du dernier mandat. Deux hommes, l'un de lettres, l'autre de paroles, qui ont apporté une contribution capitale à la CSN et à la classe ouvrière.

Les grandes orientations du congrès.

Répliquer à la droite

Les attaques répétées du Réseau Liberté et de l'ADQ, tout comme l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire et l'adoption de deux budgets consécutifs de droite par le gouvernement libéral de Jean Charest, montrent que la lutte contre le néolibéralisme est loin d'être terminée.

« Le syndicalisme est la cible de tirs groupés. On le voit avec les attaques qui sont menées chez nos voisins, notamment dans l'État du Wisconsin, contre les droits des employés de la fonction publique ou plus près de chez nous, avec le programme anti-syndical de l'ADQ », précise Claudette Carbonneau. La leader syn-



dicale rappelle que si le Québec continue de se démarquer avec un taux de syndicalisation de près de 40 %, à l'échelle internationale, le déclin est réel. Ce taux, qui était de 16 % en 1970, avait fondu de moitié en 1995.



C'est pourquoi la CSN propose d'organiser un événement, avec ses partenaires syndicaux, pour réfléchir sur l'état du syndicalisme, sur ses défis et les enjeux de son renouvellement. « Ce temps d'arrêt permettra de réfléchir aux façons de pratiquer le syndicalisme et de renforcer nos approches en matière de négociation, notre rapport de force, notre capacité de mobiliser et notre pouvoir d'attraction chez les jeunes », de poursuivre Claudette Carbonneau.

Réduire les inégalités

Devant les inégalités qui ne cessent de se creuser dans la société québécoise, la CSN revient à la charge et proposera à ses syndicats affiliés de prioriser la lutte aux disparités de traitement dans le cadre de leurs négociations collectives.

Reverdifier notre économie

Devant la crise des changements climatiques, le développement durable devient un enjeu majeur. En vue de renforcer et de moderniser l'emploi dans le secteur manufacturier, la CSN proposera de favoriser les technologies vertes, un plan vert de reconversion énergétique, le plein contrôle de nos ressources naturelles et un système de redevances juste et équitable.

Départ à la retraite bien méritée

Claudette Carbonneau complète son dernier mandat à titre de présidente de la CSN après avoir milité dans le mouvement syndical pendant 37 ans, dont les 20 dernières années au comité exécutif et 9 à la présidence. « La vie trépidante et les nombreuses heures de travail feront place à d'autres projets : avoir du temps pour moi, voyager, m'occuper de mes petits enfants et de quelques bonnes causes », confie la syndicaliste, qui vient d'avoir 65 ans.

Avec les départs annoncés de la présidente, Claudette Carbonneau, de la secrétaire générale, Lise Poulin et du 2^e vice-président, Roger Valois, il y aura un renouvellement au comité exécutif de la CSN.

Les défis du développement durable

Trois intervenants, un seul message aux délégué-es le matin du 16 mai lors du panel sur le développement durable : « Nous devons absolument changer nos comportements ! »

Pour Steven Guilbeault d'Équiterre, Claire Bolduc de Solidarité rurale et Robert Laplante de l'IREC, notre dépendance au pétrole est non seulement dangereuse pour l'environnement, mais aussi pour notre économie.

Le changement de paradigme est déjà amorcé depuis les années 1960, selon Robert Laplante. Notre potentiel énergétique est immense et fait du Québec une des sociétés les plus à même de s'affranchir de sa dépendance au pétrole. Ce dernier étant la cause principale de no-

tre déficit économique, s'en passer ne pourra que nous enrichir collectivement.

Pour Steven Guilbeault, ce ne sont pas les initiatives qui manquent en matière de développement durable. Ce qu'il nous manque, selon l'environnementaliste, c'est une volonté gouvernementale structurante pour mettre en branle un véritable chantier du développement durable au Québec.



La rareté et le coût de plus en plus prohibitif des hydrocarbu-

res imposeront, en plus d'une transition énergétique, une meilleure occupation de nos territoires, selon Claire Bolduc. On doit les développer intelligemment, en faire des milieux de vie attrayants et accessibles. Mme Bolduc a rappelé que la CSN a toujours eu à cœur le développement régional et a tenu à souligner l'implication de l'organisation syndicale au sein de Solidarité rurale.

Pour les trois intervenants, le Québec a le savoir-faire, les ressources et l'infrastructure disponibles pour réaliser ces changements indispensables à un développement durable de son territoire. De grands projets sont possibles, des projets qui créeraient de la richesse, chez nous, pour nos communautés. Les seules conditions essentielles, pour ce faire, sont d'avoir une vision globale et une volonté politique.

La CSN finit son exercice financier avec un excédent budgétaire

Les syndicats pourront être satisfaits de la rigueur avec laquelle les finances de la CSN ont été administrées. En effet, les trois fonds (budget de fonctionnement, Fonds de défense professionnelle et Fonds de soutien extraordinaire) présentent maintenant un excédent. De plus, pour une seconde fois d'affilée, l'exercice financier montre globalement un excédent des revenus sur les dépenses.

Pierre Patry, trésorier de la CSN, n'exulte pas pour autant. Pragmatique, il rappelle qu'il ne faut rien prendre pour acquis. « La situation financière d'une organisation militante comme notre centrale tient à de nombreux facteurs. Il suffit que des conflits importants surgissent, que des luttes nécessaires pour notre société soient engagées et appellent notre soutien pour que même une gestion prudente ne parvienne pas à garder les choses dans l'état que l'on voudrait idéalement ».

Revenus

Per capita	211 551 251 \$
Intérêts	4 020 550 \$
	215 571 801 \$

Dépenses

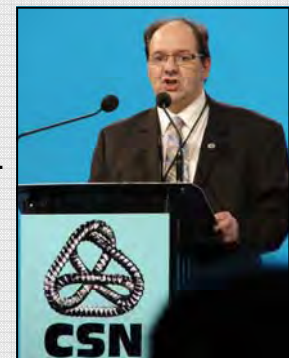
185 974 101 \$

Excédent des revenus sur les dépenses

29 597 700 \$

« Saviez-vous que la CSN est la seule centrale syndicale qui dévoile publiquement son bilan financier... ça c'est de la transparence ».

Robert Daneau.



Pierre Patry (trésorerie)

L'organisation du travail, une occasion à saisir !

Deux conférenciers se sont adressés, au 63^e Congrès de la CSN, sur les enjeux portant sur l'organisation du travail. **Pierre-André Julien**, professeur à l'U-



niversité du Québec à Trois-Rivières, a martelé l'importance du savoir et du savoir-faire dans toute entreprise. Selon lui, celles qui réussissent et qui perfor-

ment sont celles qui prennent à cœur la formation et l'implication des employé-es dans toutes les étapes de la production.

« Si on ne comprend pas que, derrière les entreprises, il y a des individus, alors on ne comprend rien ! », indique l'économiste

Caroline Tremblay, psychologue au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et présidente du STEPSQ, a

poursuivi la conférence en invitant les syndicats à saisir les opportunités de changement dans les processus d'organisa-



tion du travail.

Les organisations syndicales doivent faire le débat sur les gains qui peuvent y être tirés, notamment sur la charge de travail et la reconnaissance des salarié-es. Une relation de confiance et de transparence entre l'employeur et le syndicat doit prévaloir avant de s'engager dans un tel processus. Les deux parties doivent s'entendre sur les indicateurs qui les guideront pour évaluer les résultats. Enfin, élément essentiel, les membres doivent être consultés et régulièrement informés, et ce, tout au long du processus.

Le comité LGBT-CSN souligne la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 63^{ième} Congrès de la CSN entendra le rapport de son comité LGBT (lesbiennes, gais, bisexuelles et transgenres). Ce dernier soulignera de façon particulière la journée mondiale dans sa présentation.

« La reconnaissance des droits des personnes LGBT a beaucoup évolué au Québec. Pourtant, le comité est conscient qu'il reste du chemin à parcourir pour obtenir cette légitimité dans les faits, étant donné que bon nombre d'hommes et de femmes sont encore discriminés sur la base de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Une grande partie du travail du comité vise donc la sensibilisation », explique la secrétaire générale sortante, Lise Poulin, responsable du dossier.



C'est ainsi que le comité LGBT organise, le 17 mai de chaque année, un événement pour marquer la Journée internationale contre l'homophobie. Il profite de cette occasion pour faire la promotion du Réseau des alliés auprès des syndicats membres de la CSN en les invitant à effectuer une activité à cette date. Ceux-ci obtiennent la certification « Milieu syndical sans homophobie » et deviennent membre du Réseau des alliés CSN qui lutte contre l'homophobie et la transphobie. Un autocollant Ensemble avec nos différences est apposé sur la porte du local syndical afin de signifier qu' « on entre dans un bureau où les gens sont sensibilisés aux réalités des gais et des lesbiennes, et ceux-ci trouveront accueil et soutien »

Louis Roy devient le 14^e président de la CSN

Élu par acclamation, Louis Roy devient le nouveau président de la CSN. Il succède ainsi à Claudette Carbonneau qui prend sa retraite après neuf ans à la présidence. C'est dans son syndicat, celui du CLSC Hochelaga-Maisonneuve que son engagement syndical commence en 1975. Il y occupe diverses fonctions pendant 12 ans, dont 5 à titre de président. Au début des années 80, il commence à militer au sein de différents comités de la Fédération de la santé et des services sociaux, dont il devient président en 1994. En 2002, il est élu à la 1^{re} vice-présidence de la CSN où il coordonne notamment les négociations du secteur public.

« On a vu cette semaine une radicalisation de la droite, à l'image de ce qui se passe chez nos voisins du Wisconsin, avec les propos antisyndicaux

populistes et biaisés, parfois irrespectueux des Gérard Deltell, Jean-Jacques Samson, Richard Martineau, Mario Dumont et Éric Duhaime. Je crois fondamentalement que notre mouvement syndical, la CSN, constitue un extraordinaire rempart contre cette montée de la droite et un outil puissant pour favoriser une société plus juste et des conditions de travail respectueuses des travailleuses et des travailleurs »



L'avenir du syndicalisme

Trois invités d'horizons différents ont parlé aux délégué-es ce matin des défis qui attendent le mouvement syndical pour assurer son avenir. L'intégration de la relève a été au centre des préoccupations soulevées par Denis Beaudin, président de Gurit en Estrie. Pour ce militant, « il faut savoir vivre la solidarité au quotidien, pas seulement quand on vit des conflits ». Il souligne l'importance d'être à l'écoute des préoccupations de nos membres et de nous ouvrir à de nouvelles formes de communication.

Sur ce point, il rejoint Mélanie Roche, professeure de relations industrielles à l'Université de Montréal, qui tient toutefois à mettre en garde les délégué-es en leur rappelant que les médias



sociaux demeurent des outils et non des solutions. Pour la professeure, le mouvement syndi-

cal ne doit pas hésiter à être présent sur la place publique pour contrer les lobbys patronaux qui tentent d'étouffer le mouvement syndical.

Laurent Berger, secrétaire de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), a fait le constat que les défis qui attendent son organisation ressemblent à s'y méprendre à ce que nous vivons au Québec. Il a souligné, par ailleurs, le dynamisme des délégué-es et la justesse des réflexions amorcées. Il est sûr que la CSN saura faire face aux défis qui l'attendent pour garantir la relève syndicale.

Entrecoupée de multiples salves d'applaudissements, Stephanie Bloomingdale, secrétaire-trésorière de l'AFL-CIO du Wisconsin, a livré un vibrant témoignage de la lutte contre la loi adoptée par le gouverneur de cet État, Scott Walker. Cette loi interdit dorénavant aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public de l'État de négocier collectivement leurs conditions de travail et leurs avantages sociaux.

Les délégué-es présents au 63^e Congrès de la CSN ont chaleureusement accueilli la syndicaliste américaine. Celle-ci s'est dite désolée que son pays ait exporté autant d'idées de droite au nord de sa frontière. Ces idées se transforment en de multiples attaques pour détruire non seulement les services publics, mais aussi les syndicats qui y sont présents.



Élection à la 2^e vice-président

Jean Lacharité élu

Le président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, Jean Lacharité, a été élu à la 2^e vice-présidence de la CSN, au terme d'une course qui l'opposait au président du Conseil central du Montréal métropolitain, Gaétan Châteauneuf.

Enseignant au département d'économie du cégep de Sherbrooke depuis 1978, Jean Lacharité a milité au sein de la Fédération des enseignantes et enseignants de Cégep (CSQ), puis à la CSN à compter de 1991 lorsque son syndicat a changé d'affiliation. Membre du comité exécutif du Syndicat du personnel enseignant du cégep de Sherbrooke

de 1980 à 2004, il a aussi été secrétaire général du Conseil central de l'Estrie de 1997 à 2004, année où il en est devenu le président

Le nouveau 2^e vice-président croit que l'une des façons de répartir la richesse et de renforcer l'action syndicale est d'offrir tous les services nécessaires à celles et à ceux qui veulent améliorer leur sort en se syndiquant. « Les travailleuses et les travailleurs



du secteur privé, peu syndiqués, souvent regroupés dans de petites unités de travail ou travaillant dans un cadre atypique, doivent trouver une place et des services adéquats dans nos rangs. Ces femmes et ces hommes aspirent eux aussi à améliorer leur condition. Nous devons réfléchir à des formes novatrices d'organisation des services pour les accueillir et bien les desservir. »

Bureau d'évaluation médicale

Le 63^e Congrès demande son abolition

Les délégué-es ont adopté aujourd'hui une résolution demandant d'abolir le Bureau d'évaluation médicale, de déjudiciariser et de démedicaliser les dossiers d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

De nombreux délégué-es ont décrié les embûches posées par les médecins des employeurs

pour contester systématiquement les avis des médecins traitants. « C'est drôle, mais tout le monde s'entend pour dire que les médecins sont compétents quand quelqu'un est malade. Mais quand il s'agit d'un travailleur qui est malade, on dit tout de suite que le médecin est complaisant ! », a signalé un délégué.

Un plan d'action pour concrétiser cette résolution sera élaboré au cours des prochaines semaines. Le lancement de cette campagne aura lieu lors de la semaine de la santé et de la sécurité au travail, à l'automne prochain.

Dispositions anti-briseurs de grève

Un rétablissement de l'équilibre des forces passe par la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail. Ces dispositions légales adoptées en 1977 visaient à maintenir l'équilibre du rapport de force. En l'absence de telles dispositions, le fardeau d'un conflit de travail retomberait entièrement sur les seules épaules des travailleuses et des travailleurs touchés. Or, elles sont aujourd'hui désuètes, notamment à cause de la notion d'établissement qui renvoie strictement à l'adresse civique ce qui est anachronique à l'heure du Web et des nouvelles technologies, permettant de poursuivre le travail à distance. Ce débalancement du rapport de force est apparu criant lors du conflit au Journal de Montréal.

Ainsi, le congrès a résolu de revendiquer du gouvernement du Québec qu'il modernise les dispositions anti-briseurs de grève et qu'il les modifie pour interdire spécifiquement le recours au travail bénévole.

Clôture du 63^e Congrès

Assermentation du nouveau comité exécutif

Le nouveau comité exécutif de la CSN a prêté serment et est entré officiellement en fonction à la clôture du 63^e Congrès. Il se compose de Louis Roy, président, Jean Lortie, secrétaire général, Pierre Patry, trésorier, Jacques Létourneau, Jean Lacharité et Denise Boucher, 1^{er}, 2^e et 3^e vice-présidents

